



N° 29
20/09/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64

sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33

p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres

Inovia

q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N° X
du JJ/MM/2018 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Prairie

- **Cirphis** : de très grosses attaques généralisées sur le Pays Basque côtier et intérieur.

Colza

- **Altise des crucifères** : **risque fort**. L'observation est indispensable. Mettez en place vos cuvettes jaunes !
- **Tenthrede** : **risque moyen à fort**. Attention aux pullulations rapide du ravageur.
- **Taupins** : **risque moyen dans le Gers et le Lot-et-Garonne**.

Prairie

- **Cirphis**

Observations :

Aucun papillon piégé cette semaine sur le réseau.

Des chenilles ont été observées sur quasiment tous les sites de piégeage, exception faite des parcelles où des traitements avaient été faits.

A savoir sur : BRISCOUS, St PEE / NIVELLE, ITXASSOU, HASPARREN, CAMBO LES BAINS, LOUHOSSOA, I HOLDY, JUXUE, MACAYE, GARINDEIN, ROQUIAGUE.

Des chenilles en densité assez importante ont été comptées sur ARETTE.

Sur tous ces sites, la densité des chenilles dépassait les 15 à 20/m², avec des tailles très variables (0,3 à 30 mm).



Cirphis à Briscous (CA64)



Cirphis à Briscous (CA64)

D'autre part de nombreux signalements des agriculteurs et partenaires confirment ces attaques, tant dans leur localisation que dans leur intensité. Et de nombreux traitements insecticides ont été réalisés, parfois sur l'ensemble d'un quartier.

Certaines prairies sont d'ores et déjà perdues.

Des chenilles montant sur les murs des maisons ont aussi été signalées.



Prairie ravagée à Cambo les Bains (CA64)



Les chenilles consomment avant tout les graminées (CA64)

A faire :

Les conditions de développement des chenilles sont idéales et ce développement est très rapide.

Etant donné les niveaux d'attaques observés et signalés, **il convient de passer tous les jours sur l'ensemble des parcelles, tôt le matin de préférence**. Le but est de détecter et déterminer les attaques et leur intensité le plus tôt possible. Cela conditionnera en partie la réussite de la lutte.

Dans le cas d'une infestation massive (**seuil indicatif de risque** > 15 chenilles/m²), on pourra être amené à intervenir rapidement : soit par action mécanique (fauche, compaction par outil ou piétinement du troupeau), soit par traitement phytosanitaire (spécialités à base de Bt ou molécule de synthèse).

A noter que toute application de produit phytosanitaire préventivement est inutile : les chenilles, cibles du produit, n'ayant pas encore éclos...

En cas de traitement par produit insecticide de synthèse, il importe de cibler des pulvérisations à la tombée du jour, pour permettre aux abeilles d'être à l'abri dans les ruches. Il est important de prévenir aussi les éventuels apiculteurs du secteur afin de préserver les ruchers. ***Pour aller plus loin, consultez la note abeilles.***

L'absence de LMR (limite maximale de résidus) sur prairies conduisant à une absence de DAR (délai avant récolte), il sera aussi prudent de s'astreindre alors à un délai conséquent avant réintroduction du bétail ou utilisation du fourrage...

Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques : MC. MAREAUX 06 24 42 59 54 // P. MAHIEU 06 85 30 22 70.

COLZA (FLASH pour les territoires Aquitaine & Ouest Occitanie)

• Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine & Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 se fera sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains et de tours de plaine.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et devenez observateur colza !

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia : q.lambert@terresinovia.fr.

• Stades phénologiques et état des cultures

L'absence de pluie sur la plupart des secteurs du Sud-Ouest perturbent les chantiers de semis. A ce jour, on estime la sole non semé à 40% par rapport aux intentions de semis.

Les cumuls de pluies sont surtout dûs aux orages, très localisés. Entre le 15/08 et le 19/09/18, on note : 11 mm à Albi, 18 mm à Agen, 25 mm à Auch, 49 mm à Mont-de-Marsan, 57 mm à Toulouse (station En Crambade).

Dans les parcelles semées et levées, le stade majoritaire est cotylédons (BBCH10). Les parcelles les plus précoces, très minoritaire, sont à 5-6 feuilles (BBCH15 et BBCH16).

Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

Le manque d'eau pénalise les semis. Retrouvez la note technique de Terres Inovia à ce lien : <http://www.terresinovia.fr/espaces-regionaux/messages-techniques/regions-sud/2018/point-conseil-colza-le-manque-deau-penalise-limplantation-des-colzas/>

• Altise des crucifères ou petite taille

La présence de petites altises est généralisée sur le réseau Aquitaine et Ouest-Occitanie. L'intensité des attaques est forte par endroit et le seuil indicatif de risque a pu être dépassé. Ces attaques sont très préjudiciables à la culture puisque les conditions climatiques ne sont pas propice à une croissance rapide. L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.



Petite altise sur colza
(photo : Terres Inovia).

Évaluation du risque : **risque fort**. Le seuil indicatif de risque est fréquemment dépassé. Vigilance dans les parcelles en cours de levée.

• Tenthrède

Les adultes sont fréquemment observés dans la cuvette jaune (sans danger, indique la présence du ravageur). On note également des dégâts dû aux larves en Ariège, dans l'Aude, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot-Garonne et le Tarn-et-Garonne.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : risque moyen à fort.

De nombreux secteurs sont touchés par le ravageur. Les dégâts peuvent être importants. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.



Larves de tenthrède
(photo : Terres Inovia).

• Noctuelle de la tomate

A noter, des dégâts de noctuelle de la tomate (*Heliothis armigera*) dans une parcelle du Sud Tarn-et-Garonne. La parcelle était au stade cotylédons et les larves nombreuses. La noctuelle de la tomate est une espèce polyphage.

• Taupin

A ce jour, on note des dégâts dans le Gers et le Lot-et-Garonne. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque moyen dans le Gers et le Lot-et-Garonne.



Taupins
(photo : Terres Inovia).

• Limace

Les dégâts de limaces sont actuellement faibles à nul, du fait de l'absence de pluie.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque faible.

Observez vos parcelles et évaluez le risque selon le stade du colza, les conditions climatiques (les pluies et températures douces) ainsi que l'historique de la parcelle et le travail du sol.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".